



## Gérontologie

### Résidences-services seniors : pas pour tous !

**D**ans *Études et Résultats* n° 1261 de mars 2023, Litti Esteban (Drees) analyse les revenus des personnes en résidences-services seniors, comparativement à ceux des personnes en logement ordinaire ou en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) <sup>(1)</sup>.

Les résidences-services seniors échappent presque entièrement à la statistique publique comme elles ne relèvent pas de la tutelle des agences régionales de santé ou des départements. Il faut se contenter d'estimations : environ 970 résidences-services en 2022 et sans doute quelque 30 000 « résidents ». Une certitude : ce type de structure fleurit en France : + 80 % entre 2016 et 2022. C'est que le marché est lucratif !

La moitié des occupants est âgée de 86 ans ou plus. Les femmes représentent 73 % de l'effectif et les deux tiers d'entre elles sont veuves.

La principale caractéristique est le niveau de revenus. En moyenne, en résidences-services seniors, la pension de retraite est de 2 190 euros en 2019, contre 1 490 euros en Ehpad. Pour les femmes, les pensions de retraite sont respectivement de 2 080 euros et de 1 480 euros ; pour les hommes, de 2 620 euros et de 1 540 euros.

Rappelons que la loi définit les résidences-services comme « *un ensemble d'habitations constitué de logements autonomes permettant aux occupants de bénéficier de services spécifiques non individualisables* ». Les occupants sont censés être « *autonomes, valides et semi-valides* », mais sur quels critères ? Quels contrôles possibles ? Finalement, la première condition pour bénéficier d'une telle structure est bien de... pouvoir payer ! Y compris les services « personnalisés », mais nécessaires.



## Société

### 60 % des Français font du sport régulièrement

**D**ans *Injep Analyses & Synthèses* n° 65 de mars 2023, Jörg Müller, chercheur au Crédoc, et Philippe Lombardo, chargé d'études statistiques à l'Injep, exploitent les résultats d'un sondage réalisé durant l'été 2022 auprès de 4 000 personnes âgées de 15 ou plus <sup>(2)</sup>.

Des comparaisons sont possibles avec des enquêtes similaires réalisées en 2018 et 2020. Par contre, l'échantillon (intégrant les départements et régions d'outre-mer) présente quelques limites du fait de sa taille et de la seule prise en compte de l'implantation territoriale comme déterminant (région). En outre, le sens donné à la pratique sportive est discutable.



(1) – « Résidences-services seniors : des résidents au niveau de vie supérieur à celui des seniors en logement ordinaire » (7 pages). *Études et Résultats* est une publication de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques, laquelle fait partie du Service statistique public piloté par l'Insee.

(2) – « Comment l'après-Covid stimule l'élan sportif des Français » (4 pages). Le Crédoc est le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie. L'Injep est l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire.

Pour les auteurs, une personne qui pratique une activité sportive est aussi bien une personne qui marche en pleine nature pour le plaisir qu'un sportif de compétition. Pour être considéré comme pratiquant ou sportif régulier, il faut effectuer une séance par semaine en moyenne. On se doute qu'il est ainsi difficile d'appréhender la très grande diversité des situations.

Si l'on retient les pratiquants réguliers, 60 % des Français de 15 ans ou plus entrent dans cette catégorie et font du « sport » en moyenne au moins une fois par semaine (+ 6 points de pourcentage par rapport à 2018). Ils sont 32 % à pratiquer la marche – randonnée pédestre, marche nordique ou marche athlétique – ou la course à pied – du footing de détente à l'ultra-trail. C'est 7 points de plus qu'en 2018. Les 15 ans ou plus pratiquent également des « acti-

vités de la forme et de gymnastique » (25 %, soit + 7 points par rapport à 2018), des « sports de cycles ou motorisés » – principalement le vélo (12 %, soit + 3 points). On trouve ensuite les sports aquatiques et nautiques (11 %), les sports collectifs (9 %), les sports de raquette (6 %)...

Les pratiquants réguliers sont plus nombreux chez les hommes (62 %, contre 58 % des femmes), mais l'écart s'amenuise. Les plus jeunes restent les plus sportifs (78 % des 15 à 24 ans), mais les plus de 40 ans sont eux-mêmes plus nombreux à pratiquer régulièrement (+ 7 points par rapport à 2018). On observe un écart selon l'appartenance sociale : 67 % des titulaires d'un bac ou d'un diplôme supérieur sont des pratiquants réguliers, contre seulement 54 % des titulaires d'un diplôme inférieur au bac ou non diplômés.

## L'usage d'Internet serait presque généralisé

Ce n'est pas un sondage auprès d'un millier de personnes mais une enquête conduite par l'Insee auprès de 31 000 ménages, par voie postale, Internet ou téléphone. Cette enquête, qui porte sur les usages des technologies de l'information et de la communication, est réalisée chaque année (sauf en 2020 à cause du covid-19), ce qui permet de mettre en évidence les évolutions.

Ainsi, au premier semestre 2022, ce sont 85,3 % des personnes de 15 ans ou plus vivant en France dans un « ménage ordinaire » (hors Mayotte) qui ont utilisé Internet au cours des trois derniers mois, contre 65,1 % en 2009. La hausse est régulière, sauf en 2022 (85,3 %) par rapport à 2021 (86,1 %) : l'Insee l'explique par la crise sanitaire qui a encouragé le recours à Internet durant cette période.

L'Insee observe un fort effet générationnel : « *La quasi-totalité des personnes âgées de moins de 60 ans sont internautes (99 % des personnes de 15 à 29 ans, 98 % des 30 à 44 ans, 93 % des 45 à 59 ans). En revanche, seules 74 % des personnes âgées de 60 à 74 ans et 43 % des personnes de plus de 75 ans ont utilisé Internet au cours des trois derniers mois* ».

Par ailleurs, l'enquête montre que les utilisateurs ne font pas tous d'Internet les mêmes usages : « *En 2022, alors que trois personnes sur quatre ont eu recours aux services de l'administration en ligne, seule une personne sur deux a*

*lu des journaux, des magazines ou des sites d'actualité et deux sur cinq ont créé un profil ou posté des messages sur les réseaux sociaux. Le commerce en ligne est toujours très prisé : 58 % des personnes ont fait un achat sur Internet au cours des trois derniers mois en 2022, soit deux fois plus qu'en 2009. Par ailleurs, 21 % des personnes ont vendu des produits ou des services sur des sites en ligne ou des applications au cours des trois derniers mois* ».

Rappelons que cette enquête concerne uniquement les « ménages ordinaires » ; elle exclut les personnes vivant en collectivité (par exemple, les résidents des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes). Malgré le nombre de ménages enquêtés, on peut penser que les personnes les plus précaires sont plus difficiles à capter. En outre, malgré toute la rigueur méthodologique de l'Insee, on ne peut complètement écarter le biais de « prestige social » : l'enquête reposant sur la déclaration des ménages, c'est peut-être aujourd'hui plus difficile de dire qu'on n'utilise pas Internet...

**Source** : Amandine Nougaret et Louise Viard-Guillot (Insee), [« L'usage des technologies de l'information et de la communication par les ménages entre 2009 et 2022 – Enquêtes sur les TIC auprès des ménages – Insee Résultats »](#).

### La pensée hebdomadaire

*« Sont-ils devenus sourds et aveugles ? La façon qu'ont les partis dits de l'« arc républicain » d'agir comme si Marine Le Pen n'existait pas, comme si son mouvement, le Rassemblement national (RN), ne se banalisait pas, comme si les intentions de vote en sa faveur ne progressaient pas, est confondante. Tout occupés à se livrer entre eux une guerre sans merci, ils semblent oublier que la fille de Jean-Marie Le Pen est en train de se nourrir des effets du climat délétère dans lequel évolue le pays depuis un an. Puisque personne ne vient la chercher, c'est elle qui engrange sans avoir besoin de beaucoup en faire. »*

Françoise Fressoz, « L'aveuglement impardonnable face au RN » (chronique), *Le Monde* du 3 mai 2023.

## Le samedi 3 juin, à Laval. Les pollinisateurs : essentiels à la vie !

Le samedi 3 juin, à partir de 13 h 30, au Rucher du Potier, 330 chemin de Saint-Pierre-le-Potier, à Laval, l'association des Abeilles mayennaises organise une opération « Portes ouvertes » de son rucher pédagogique et des visites guidées autour du rucher pour observer les insectes pollinisateurs.

À 14 h 30, conférence présentée par Jean-Marc Lalloz, vétérinaire retraité, diplômé d'un diplôme inter-écoles en apiculture, administrateur de Mayenne Nature Environnement, sur le thème : « Les pollinisateurs, essentiels à la vie ».

*« Indispensables à la pollinisation des fleurs, les abeilles et tous les autres insectes pollinisateurs constituent un maillon essentiel de la chaîne qui contribue à maintenir l'équilibre des écosystèmes. Ils jouent un rôle primordial dans les diverses phases de la vie de nombreuses espèces végétales et animales. Si les abeilles disparaissaient, des multitudes de plantes ne*

*pourraient plus se reproduire et s'éteindraient. Leur absence engendrerait la perte de nombreuses espèces végétales et animales dont l'Homme se nourrit. Les abeilles ont co-évolué avec les plantes à fleur depuis l'apparition sur terre de ces dernières, il y a environ 65 millions d'années. Dans une course effrénée d'adaptation pour la survie, les interactions entre plantes et insectes ont conduit à une diversité prodigieuse d'espèces, tant animales que végétales. Ce cycle vertueux est vital au maintien de la biodiversité et de l'équilibre écologique »...*

Lors de cette conférence, Jean-Marc Lalloz « aura à cœur de démontrer que de nombreux maillons sont fragilisés, risquant de rompre l'équilibre de ces écosystèmes qui vont tomber comme un château de cartes. Il n'est jamais trop tard pour intervenir : individuellement chacun peut faire beaucoup pour sauvegarder les insectes pollinisateurs ».

Entrée gratuite.

## Le samedi 10 juin, à Laval. Le général baron Pierre Devaux

Le samedi 10 juin, à 14 h 30, aux Archives départementales (salle Alphonse-Angot), 6 place des Archives, à Laval, la Société d'archéologie et d'histoire de la Mayenne (SAHM) et les Archives départementales de la Mayenne organisent une conférence dans le cadre des « Samedis de l'histoire » : « De la gloire à l'asile... en passant par la Mayenne – La curieuse destinée du général baron Pierre Devaux, Mayennais de circonstance », par Bernard Sonneck.

Né en 1762 à Vierzon, décédé à Paris en 1819, le général baron Pierre Devaux a passé sa jeunesse à Châteauroux. Il a eu « un parcours assez représentatif d'une époque passablement mouvementée » : il est allé sur de nombreux champs de bataille ; blessé

grièvement en mars 1802, il rentre en France au commencement de l'an XI (septembre 1802), et il prend le commandement du département de la Mayenne. Le 19 frimaire an XII (11 décembre 1803), il est fait membre de la Légion d'honneur, et commandeur du même ordre le 25 prairial an XII (14 juin 1804). Il repart au combat. Il est créé baron de l'Empire le 9 octobre 1813. « Assigné à résidence à Laval en 1816 après avoir été expulsé du Cher, les circonstances de sa fin ont alors largement défrayé la chronique lavalloise, comme en témoignent, aux Archives départementales, l'épais dossier constitué par la Préfecture et les archives du tribunal civil de Laval ».

Entrée libre et gratuite.

## De grands rendez-vous à noter...

**Les 1<sup>er</sup> et 2 juillet, à Jublains, Planète en fête** – Agriculture biologique et Développement durable : marché bio, conférences, expositions, animations, repas bio, concerts... « *Le projet est né au début des années 2000. C'était l'idée de quelques producteurs bio de rassembler toutes les initiatives du département autour du développement durable avec un grand marché bio et surtout en faisant la fête !* » Programme : <https://www.civambio53.fr/actualites/planete-en-fete-decouvrez-le-programme-2023/>

**Les 5, 6, 13 et 15 août, à 14 h, à Athée, Noce 1900** (dont c'est le 40<sup>e</sup> anniversaire) : « Un spectacle vivant en patois mayennais – La vie d'une famille paysanne en 1900 retracée par une centaine d'acteurs et de figurants dans un théâtre de verdure ». Réservations possibles par Internet (cf. [www.animathee.fr](http://www.animathee.fr)), par courrier ou auprès des Offices de tourisme de Château-Gontier ou de Craon. Tarifs : 12 euros (sur réservation) ; gratuit pour les moins de 16 ans.